



## Déclaration de vacance de fauteuils à l'Académie des beaux-arts (section de peinture)

---

Au cours de sa séance plénière du mercredi 7 février 2024, l'Académie des beaux-arts a déclaré ouverte **la vacance de deux fauteuils dans la section de peinture** :

- **fauteuil VIII** précédemment occupé par Guy de Rougemont (1935-2021)
- **fauteuil XI** précédemment occupé par Arnaud d'Hauterives (1933-2018)

Les candidats, de nationalité française, doivent adresser **leur lettre de candidature** au secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Monsieur Laurent Petitgirard, **avant le mercredi 21 février à 12 heures** à l'adresse postale suivante :

Monsieur Laurent Petitgirard  
Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts  
Palais de l'Institut de France  
23, quai de Conti  
75270 Paris cedex 06

ou par courrier électronique au secrétaire général de l'Académie à l'adresse suivante :  
[cyril.barthalois@academiedesbeauxarts.fr](mailto:cyril.barthalois@academiedesbeauxarts.fr)

**Les candidats doivent préciser, dans leur candidature, sur lequel des deux fauteuils ils sont candidats.**

**L'élection aura lieu au cours de la séance plénière du mercredi 27 mars 2024.**

### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

---

**Hermine Videau – Directrice du service de la communication et des prix**  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : [com@academiedesbeauxarts.fr](mailto:com@academiedesbeauxarts.fr)

**Pauline Teyssier**  
**Chargée des relations presse**  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : [pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr](mailto:pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr)